

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

AVANT LE CONGRÈS DE LA C.G.T.

UNE DÉMOCRATIE BIEN TEMPÉRÉE

Quand ce numéro paraîtra, le congrès de la C.G.T. se tiendra. Et le patronat tremblera ? Non. Il s'inquiéterait peut-être s'il avait en face de lui une seule organisation ouvrière, tolérante dans ses relations intérieures mais très ferme dans son opposition au Capital, défendant pour tout le monde du travail une philosophie, une éthique différentes de celles d'une civilisation décadente et, par là-même, annonçant, dans cette fin de siècle où une nouvelle révolution économique est commencée, une civilisation de travailleurs libres.

La C.G.T. telle qu'elle est, élément principal de la stratégie d'un parti qui s'arroge le rôle dirigeant, la C.G.T. qui a enlevé de son drapeau « la suppression du patronat et du salariat », ne répond pas (ou ne répond plus) à cette définition. Telle qu'elle est, sous la direction unique parti-syndicats, elle fait partie, elle aussi, de l'ordre établi, nationale-ment et internationalement.

Nous la prenons ainsi, mais nous n'oublions pas que beaucoup de nos camarades sont dans ses rangs, qu'une fraction notable de la classe ouvrière y milite activement, que les élections professionnelles lui donnent la majorité. Comment le parti communiste a-t-il pu s'emparer ainsi de la direction de la centrale syndicale, comment a-t-il pu l'orienter (plus exactement la désorienter) et, encore aujourd'hui, la faire servir à ses fins ? Il ne serait pas sans intérêt, ni utilité, de rappeler les circonstances, les événements extérieurs au mouvement ouvrier, qui ont permis cette colonisation, puis cette conquête.

Tenons-nous en au présent. Essayons de prendre la C.G.T. telle que nous la voyons à la veille d'un congrès dont sa direction exalte déjà la préparation et le déroulement « démocratiques ». Un secrétaire confédéral, Moynot, a dit que, de ce point de vue, ce congrès serait « sans précédent ».

Il reconnaissait ainsi que, jusqu'à aujourd'hui, la démocratie n'avait pas été le trait caractéristique de ces assises. Elles se bornaient, après un long exposé du secrétaire général, à un défilé de délégués de « la base » venant confirmer et illustrer le rapport inaugural. Comme dans le parti dirigeant, les militants « de base » étaient chargés

DANS CE NUMERO :

- **Pour les victimes
du despotisme tunisien**
par N. FAUCIER
- **L'hilarité de M. Barre**
par R. GUILLORE
- **Non au nucléaire : l'exemple
autrichien**
par Y. DELAUNAY
- **Le gâchis libanais**
par J. GALLIENNE
- **Peut-on encore être
syndicaliste ?**
par J. RECLUS

d'appliquer « la ligne » et d'en démontrer l'excellence. Il y avait bien quelques interventions qui tranchaient soudain avec cette pesante unanimité. Certaines d'entre elles faisaient même partie du cérémonial. Mais quelques camarades qui avaient réussi à traverser les filières menant au congrès, abordaient courageusement une tribune difficile pour faire entendre un autre son de cloche. Lors du précédent congrès et dans la mesure où ils ne pouvaient rien changer, Georges Séguy les avait traités avec courtoisie.

La commission exécutive était ratifiée comme la direction dite « sortante » l'avait en fait composée. C'est elle qui, non seulement déterminait « les courants de pensée » dignes de représentation, mais désignait les têtes jugées aptes à les représenter. Ce n'est qu'après le congrès que les journalistes s'efforçaient de déchiffrer « le dosage » : ceux qui sont membres du parti, ceux qui ne le sont pas et ceux qui sont socialistes. Cela n'avait d'ailleurs, jusqu'à ces derniers temps, aucune importance.

Mais voilà que tout change ou que tout va changer. A ce congrès, on va voir ce qu'on va voir. La démocratie va déborder. Les prémices de cette campagne pour un congrès démocratique sont cependant contradictoires : la presse confédérale déborde de lettres exprimant les opinions de la base, mais certaines candidatures à la Commission Exécutive n'ont pu franchir les barrages et les deux membres socialistes de cet organisme directeur protestent contre une campagne menée à outrance dans les rangs de la C.G.T. à l'instigation du P.C. contre « la social-démocratie ».

Attendons quelques jours, pour voir, pour juger et pour que les jeunes militants s'instruisent. Il est pourtant une question qui devrait être au centre des débats internes : **le non-cumul des fonc-**

tions syndicales avec des postes de direction dans un parti politique. Autrement dit, pour la C.G.T. particulièrement et pour parler clairement : la fin de la direction unique parti-syndicats. Georges Séguy n'aime pas que cette question soit posée. En dehors de mes fonctions à la tête de la C.G.T., dira-t-il, ne suis-je pas un citoyen libre et n'ai-je plus le droit d'adhérer au parti de mon choix ? Minute. Ne mêlons pas les questions. Etre membre du P.C.F., c'est l'affaire stricte du citoyen Séguy. Cela ne nous regarderait pas si, en tant que secrétaire confédéral, nous ne le voyions épouser les tournants comme les moindres méandres du P.C.F. Comment ne le ferait-il pas puisque c'est lui qui les commande depuis le sommet du parti ! A la tête de la C.G.T. il est — il devrait être — le représentant et le mandataire de tous les syndiqués de cette centrale, y compris ceux qui pensent autrement que lui, y compris ceux qui ne se reconnaissent nullement dans la politique du parti communiste. Cela limite nécessairement l'expression publique de ses choix politiques. Il ne peut passer d'un bureau à l'autre en laissant entre les deux portes les mots d'ordre qu'il a élaborés derrière la première.

De vieux militants sceptiques nous diront : l'interdiction formelle du cumul des fonctions politiques et syndicales ne changerait rien. En 1936 « sur l'autel de l'unité » Frachon a accepté la règle syndicale ; cela ne l'empêchait pas d'être et de rester une des éminences de la direction stalinienne. Nous répondrons : il est déjà bon que la règle existe pour qu'on sache quand elle est tournée. De même que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu, la règle de l'interdiction du cumul (de la confusion des fonctions), reconnue sinon respectée, serait un hommage rendu à l'indépendance du syndicalisme.

« La Chine (au contraire du Japon) n'a presque jamais imité ; elle a tout tiré de son sein ; le peu qui lui est venu de l'extérieur, comme le bouddhisme, elle l'a profondément transformé, le refondant en ses propres creusets. Le Kuo-Min-Tang qui n'avait à offrir au peuple chinois que les institutions européennes : capitalisme, république et l'opium des phrases sur les « réformes sociales » ne pouvait donc satisfaire le génie créateur de la Chine. C'est là, il me semble, la raison profonde de son échec. »

Robert LOUZON.

Extrait de l'ouvrage : La Chine, ses trois millénaires d'histoire, ses cinquante ans de révolution (en vente au prix de 10 F aux Editions Syndicalistes, C.C.P. 21 764.88 Paris).

LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21. rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607.02.06

Abonnements : 6 mois, 35 F — 1 an, 70 F.

Autres pays : 6 mois, 40 F — 1 an, 80 F.

C.C.P. 734.99 Paris

D'OU VIENT L'ARGENT ?

MOIS D'OCTOBRE 1978

RECETTES

Abonnements ordinaires	1.848	
Abonnements de soutien	965	2.813
Souscription spéciale de rentrée		4.857,37
TOTAL DES RECETTES	7.670,37	
EN CAISSE au 1^{er} octobre 1978	4.522,86	
		12.193,23

DEPENSES

Téléphone	127,37
Editions Polyglottes, acompte sur 2 ^e trimestre ..	5.000
TOTAL DES DEPENSES	5.127,37
EN CAISSE au 31 octobre 1978	7.065,86
	12.193,23

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Ed. Sauve (24000), 100 ; J. Spillebondt (Belgique), 80 ; J. Allo (14), 140 ; L. Vautrey (71), 120 ; R. Calvel (75013), 75 ; H. Grenet (93220), 100 ; J. Gallienne (93700), 150 ; Magri (71), 100 ; P. Rimbert, (75018) 100 ; — TOTAL : 965.

SOUSCRIPTION SPECIALE DE RENTREE

Louise Cazaubon (65), 100 ; Alberte Fantin (92), 100 ; Hag-nauer (92), 150 ; J. Duperray (42), 37 ; A. Nantas (06), 20 ; E. Sauve (24), 200 ; Germaine Thomas (71), 200 ; A. Faucier (60), 80 ; F. Franc (42), 100 ; Dr J.A. Lefèvre (86), 1.000 ; J. Duperray (42), 14 ; Lebras (75), 200 ; Deruest (Belgique), 696,37 ; Meysonnier (22), 50 ; Rocuel (75014), 50 ; Anonyme, 50 ; H. Grandjouan (75), 500 ; Magdinier (66), 1.000 ; Teilhac (66), 100 ; Spinetta (75), 60 ; M. Schanz (93), 150. — TOTAL : 4.857,37.

POUR LES VICTIMES DU DESPOTISME TUNISIEN

ASSEZ DE PAROLES, DES ACTES !

En un temps où les violations répétées des droits les plus élémentaires de la personne humaine sous les régimes totalitaires, soit de l'Ouest ou de l'Est, ont provoqué les réactions que l'on sait tant à Helsinki qu'à Belgrade et autres lieux, on ne peut que constater l'inopéance des proclamations, recommandations, voire des engagements pris par la persistance des mêmes abus un peu partout dans le monde.

Un exemple tout près de nous vient de nous en être donné par ce qui se passe en Tunisie où, sous le couvert de la raison d'Etat, on tue, on réprime, on emprisonne et où, hors du parti unique néoedotourien gouvernemental, la liberté d'expression et de manifestation est rigoureusement interdite.

Rappelons les faits relatés en son temps dans la « R.P. ».

Le 26 janvier dernier, pour protester contre la vie chère et la carence gouvernementale devant les attaques des locaux syndicaux de plusieurs villes du pays, l'U.G.T.T. (Union Générale des Travailleurs Tunisiens) déclenchait une grève de 24 heures au cours de laquelle le mécontentement populaire — sinon les provocations policières — devait dépasser les limites voulues par les organisateurs et se traduire par certaines violences.

Quoi qu'il en soit, face à ce mouvement revendicatif essentiellement économique et social, le pouvoir n'a su répondre que par le massacre des travailleurs en lutte pour leur gagne-pain (51 morts et 325 blessés déclarait-on de source officielle, 150 morts affirmaient les syndicats) et par l'emprisonnement des principaux dirigeants syndicaux.

Or c'est après huit mois passés sous les verrous qu'Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T. et ses camarades ont été jugés et condamnés à de lourdes peines sans même avoir pu s'exprimer devant la Cour de sûreté de l'Etat et sans qu'aient été respectés les droits de la défense.

On en jugera par ce qui suit.

Notons d'abord que, durant ces huit mois de détention, les autorités tunisiennes se sont employées laborieusement pour rechercher tous les éléments susceptibles d'étayer l'accusation ridicule et mensongère d'avoir fomenté avec l'étranger (en l'occurrence la Libye) un complot dont l'objectif était de renverser le régime, d'où l'inculpation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Cela d'ailleurs en vain puisque les seules « preuves » avancées consistaient en communiqués syndicaux, discours, déclarations, articles de presse, et, comme pièces à conviction, quelques barres de fer et des gourdins.

C'est en tout cas sur cette imputation des plus fantaisistes que le procureur avait requis la peine de mort pour les trente dirigeants syndicalistes inculpés.

Ajoutons qu'on ne doit pas oublier non plus la triste manière dont a été menée cette affaire. A savoir que faute de mieux, tous les moyens de pression ont été utilisés pour tenter de leur extorquer des aveux et plusieurs d'entre eux, membres de la commission exécutive de l'U.G.T.T., ont dénoncé les

tortures à l'électricité qu'ils avaient subies lors de leur interrogatoire dans les locaux de la police ;

Qu'au lieu des 76 avocats choisis par les inculpés pour assurer leur défense, 16 ont été commis d'office par la Cour de sûreté et n'ont pu consulter les dossiers d'instruction de leurs clients, d'où leur déclaration d'incapacité de plaider. Les inculpés avaient d'ailleurs refusé de répondre en l'absence de leurs propres avocats ;

Que les familles des inculpés n'ont pas été admises à assister et que quatorze des parents des syndicalistes (dont le fils et le gendre d'Habib Achour), qui avaient protesté à l'entrée du tribunal, se sont vu infliger des peines d'un an à dix-huit mois de prison. D'autre part, des responsables syndicaux dépêchés sur les lieux par la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N., ont été eux aussi arrêtés et refoulés ainsi qu'une représentante de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme.

Contre ces agissements arbitraires, on le conçoit, de multiples protestations internationales se sont manifestées, mais elles se sont heurtées à la surdité obstinée de juges de toute évidence en service commandé et à la dévotion du pouvoir.

Si bien qu'à l'issue de cette véritable parodie de justice, le tribunal a pu hypocritement paraître faire preuve de mansuétude en commuant la peine de mort initialement réclamée en peines de travaux forcés s'échelonnant de 10 à 5 ans pour quinze des accusés, puis de moindres peines et quelques acquittements.

Quand le braconnier d'hier se fait gendarme

En ce début de novembre, un mois déjà, un long mois s'est écoulé depuis que cette sentence inique s'est abattue sur les victimes de cette sinistre farce, perpétrée sous le règne de celui qui, lors de l'occupation française, connut lui aussi, dans la lutte pour l'indépendance de son pays, les rigueurs de l'exil et la prison et fut aidé dans son action par certains de ceux, ses compagnons d'hier — dont Habib Achour — qu'il renie et persécute aujourd'hui.

Corrompu par l'orgueil du pouvoir, Habib Bourguiba gouverne en dictateur, au besoin par le terrorisme d'Etat, et, non content d'étouffer l'opposition en refusant le droit à l'existence de tout autre parti que celui placé sous sa férule, il entend, de plus, détruire le syndicalisme libre en Tunisie en commençant par le décapiter.

Certes, à la suite de ce verdict scandaleux, de nouvelles protestations se sont élevées qui se sont révélées sans plus d'effet que les premières. En France, les leaders syndicaux ont sollicité l'intervention du chef de l'Etat qui n'en fera rien, se couvrant jésuitiquement du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays. Trop d'intérêts économiques et politiques sont en cause qu'on n'ose risquer de les compromettre.

Va-t-on alors abandonner, laisser croupir dans leurs geôles des hommes dont le seul crime est

d'avoir voulu défendre le droit à la vie des travailleurs et de leurs organisations syndicales ? Sans compter ceux de Sousse, les 101 syndicalistes de cette région qui avaient comparu au mois d'août devant le tribunal de cette ville sans voir leur sort réglé et qui restent eux aussi, enfermés.

La solidarité des organisations syndicales internationales devrait-elle se limiter à quelques récriminations pour se donner bonne conscience alors qu'elles disposent d'une arme autrement efficace pour vaincre l'ostracisme du vieux despote ? Il suffirait, en effet, de faire appliquer, par une coordination des fédérations nationales des marins et dockers, le boycott unanime des produits essentiels à destination de la Tunisie.

Bref, en tout état de cause et quelles que soient les formes d'action à entreprendre pour rendre à la liberté les syndicalistes tunisiens, on voudrait croire que les leaders syndicaux des pays occidentaux, en commençant par le nôtre, sauront prendre sans trop tarder leurs responsabilités en la circonstance et comprendront le danger de laisser s'instaurer une telle dégradation sociale dans un pays qui

se voulait naguère à l'avant-garde des idées d'émancipation parmi les pays du tiers monde.

Craignons aussi que l'exemple ne se propage et gagne d'autres pays déjà trop enclins à freiner toute velléité tant soit peu progressiste.

On peut, en tout cas, s'étonner que fin octobre Bourguiba ait pu séjourner à Paris sans que sa présence ait été aucunement troublée.

Devant un immobilisme si préjudiciable, peut-on espérer que les syndicalistes clairvoyants se donneront la peine de secouer à ce propos les bureaucraties sommeillantes ?

Car, dans cette affaire comme en d'autres, le syndicalisme peut montrer sa force à condition de savoir s'en servir.

N. FAUCIER.

P.S. — Nous apprenons que le pourvoi en cassation d'Habib Achour et des autres dirigeants syndicalistes a été rejeté. De plus, Otto Kersten, secrétaire de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, n'a pu obtenir l'autorisation de voir H. Achour. Nouvelles raisons pour l'urgence d'une solidarité ouvrière agissante.

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

L'hilarité de M. Barre

M. Barre, très content de lui, a déclaré devant l'Assemblée Nationale : « Quant à la proposition de travailler trente-cinq heures en étant payé pour quarante, elle provoque l'hilarité nationale et internationale ». Il se pourrait bien que, finalement, ce soit M. Barre qui fasse rire de lui... internationalement.

Nous savions déjà que le D.G.B., la grande centrale syndicale allemande, revendique hautement la semaine de trente-cinq heures sans qu'il soit question de diminution du revenu salarial. Et elle ne rit pas. Le chancelier Helmut Schmidt ne rit pas non plus. Tout au plus se retranche-t-il derrière la politique du gouvernement français pour freiner la revendication des travailleurs allemands. Il y a aux U.S.A. des conventions collectives d'entreprise ou de secteur industriel où le salaire de base est établi pour un temps de travail nettement moins long. La réduction du temps de travail sans réduction du revenu salarial, se pose sérieusement, sans ricanement des gens sensés, dans tous les pays industrialisés et, déjà, « informatisés ».

M. Barre en est encore à penser que le salaire dépend seulement du nombre d'heures de travail. La mensualisation ou le salaire minimum annuel ne sont-ils pas déjà des modes de distribution du revenu salarial qui ne dépendent pas seulement du temps effectivement passé au travail ? M. Barre n'a-t-il pas remarqué que, depuis un siècle au moins, la tendance générale a été la diminution du temps de travail accompagnée d'une augmentation du salaire réel. Les faits devraient faire s'enrouer M. Barre en train de rire. La double tendance, lente mais à peu près continue, résulte tout simplement de l'augmentation de la production pour un même temps de travail, et même pour un temps de travail plus court, c'est-à-dire de la croissance

de la productivité. Cette tendance devrait connaître une accélération brusque avec la révolution de l'informatique. Internationalement, l'entêtement de M. Barre prête à rire.

Nationalement, certains des propres amis ou alliés politiques de M. Barre ne rient plus devant la proposition des trente-cinq heures payées comme l'étaient hier quarante. Ils grincent des dents plutôt, et de plus en plus, contre les effets d'une politique à ce point rétrograde, celle de M. Barre. Ils les constatent, ces effets désastreux, quand ils vont un peu voir dans leur province. Un cas particulier : celui de M. Dassault. Il a loué une page entière du « Monde » pour une « lettre ouverte à M. Robert Fabre », le pharmacien chargé de trouver une potion contre le chômage ! M. Dassault ne dit rien de bien intéressant dans son bref message ; toutefois ce vieux magnat écrit : « ... un jour, comme dans tous les grands pays industriels, il sera possible de réduire le temps de travail sans diminution de salaire ». Sans doute M. Dassault prêche-t-il pour l'avenir, il remet à plus tard (quand le plan de M. Barre aura réussi ?) une réalisation dont l'hypothèse, en tout cas, ne le fait pas rire.

M. Barre a remis ça récemment devant le Conseil Economique. Il a mis en garde « contre toute réduction d'horaire de travail sans compensation ». Sinon il y aura « baisse de la productivité, hausse des coûts de production et régression du niveau de vie ». Tous ces malheurs à la fois ! Alors qu'on les subit déjà sous le règne de M. Barre. Celui-ci sait-il que la productivité, c'est-à-dire la production par unité de temps, ou par unité de travail, tend à augmenter quand la journée est moins longue ?

Imperturbablement, M. Barre continue de « restructurer » et de « redéployer » l'industrie tandis que s'effondrent des pans entiers de l'économie nationale et que s'allonge la liste des sans-emploi. Un certain M. Schwartz, député R.P.R. dans le civil,

a pris le ton de la remontrance, le 19 octobre devant l'Assemblée Nationale : l'investissement ne reprend pas ; il faudrait recourir à une relance sélective de la consommation intérieure. Mais voilà qu'il a raison cet homme-là qui siège sur les bancs de la majorité ! Il demande maintenant à M. Barre de faire preuve « d'imagination » Elle n'est pas au pouvoir. On se contenterait du bon sens.

Le P.C.F. patron de combat

« Nous avons assisté à une triste parodie de négociation, aux manœuvres en tout genre et finalement au diktat, avec des méthodes hypocrites révoltantes ».

Qui parle ainsi avec une telle sévérité ? La section C.G.T. des cadres commerciaux des entreprises de vente par courtage. Mais quel est donc le patron qui mérite cette dénonciation en termes aussi vifs ? Le Parti Communiste Français, simplement ! Celui-ci est un patron important pour un ensemble d'entreprises d'éditions et de distribution en tête desquelles les Editions Sociales, les Editeurs français réunis, le C.D.L.P. (Centre de diffusion du livre et de la presse).

La direction du P.C.F. est en train de « restructurer » (elle aussi) son secteur livre. Que fait-elle d'abord ? Comme tout le monde patronal, elle licencie. Au moins une centaine de licenciements, sans tenir compte du remue-ménage au sommet de l'organisme.

En somme, c'est le tableau habituel, à cela près que le patron est ici « communiste » (et au sommet de l'appareil) et que les employés licenciés sont eux aussi « communistes ». Comme d'habitude aussi, le syndicat C.G.T., pour une fois indépendant du parti, réclame des négociations. Publiquement, face au patronat dont il copie ici les méthodes, le parti communiste répète chaque jour : négociations, négociations ! Il ajoute : ... mais de vraies négociations ! Par la déclaration ci-dessus de la section C.G.T. de ses entreprises de presse, on peut juger de ce qu'il entend par de « vraies négociations » quand il est de l'autre côté de la table. « Une parodie de négociation » disent ses employés syndiqués. Il agit comme un patron de combat. « *Faites ce que je dis et non ce que je fais* » pourra-t-il dire après d'autres jésuites.

P.A.R.T.A.G.E.

Qu'est-ce que c'est encore que ce nouveau sigle, parmi la profusion de ceux qu'il nous faut déchiffrer aujourd'hui ou qui rebutent tout déchiffrement ? C'est une création de M. Stoléro. Vous ne connaissez pas ? C'est ce brillant jeune homme, polytechnicien et tout, qui occupe les fonctions de secrétaire d'Etat au Travail, spécialement chargé de « la revalorisation du travail manuel » (attention ! il ne s'agit pas de s'emballer !). PARTAGE cela veut dire : Participation à la Revalorisation du Travail d'Atelier dans la Gestion des Entreprises ! Nous n'aurions pas trouvé ça tout seuls. Mais cela veut vouloir dire aussi « partage » comme tout le monde l'entend, ou bien plutôt comme l'entend M. Stoleru, ce nouveau « partageux » de l'ère technocratique.

Pour lui, partage veut dire participation. Ainsi, il remplace un mot par un autre qu'il faut maintenant expliquer. « Il revenait à Valéry Giscard d'Es-

taing d'analyser en détail ce concept », écrit M. Stoléro dans le « Monde » du 1^{er} octobre où il expose son projet. C'est une politique « à trois dimensions » (vous la voyez déjà se profiler), mais comme ce serait trop banal, Giscard a « introduit une dimension nouvelle » : 5 % des actions distribuées en 1979 aux travailleurs pour les rendre « copropriétaires de la France » ! Il y aura même une cinquième « dimension » : celle de la responsabilité de l'agent de maîtrise, animateur de l'équipe de participation. Nous évoluerons donc dans un espace à cinq dimensions.

Voyons voir, en lisant M. Stoléro, ce que cela donne pratiquement. D'abord l'entrée des cadres dans le Conseil d'Administration (les cadres seulement). Puis, l'intéressement au profit. M. Stoleru nous assure que c'est une idée personnelle du général de Gaulle alors qu'elle remonte à la fin du XIX^e siècle dans la bouche des patrons chrétiens-sociaux inspirés par le pape Léon XIII. L'idée nouvelle qui revient cette fois à M. Stoléro, c'est la constitution d'une « cagnotte » (nous tombons dans Labiche). Cette cagnotte (le mot est de M. Stoléro) serait formée soit par un pourcentage de l'investissement, soit par une somme fixe par salarié (50 F par salarié et par an, suggère le généreux M. Stoléro). Mais que ferait-on de cette cagnotte ? Elle serait exclusivement consacrée à l'amélioration des conditions de travail. Dans cette limite, sous la direction et à l'initiative du chef d'atelier, les ouvriers « décideraient » de son affectation.

M. Stoléro propose une loi pour codifier son projet PARTAGE, mais il prévoit de très longues transitions pour que s'installe « une réforme d'une telle ampleur » ! Nous citons, bien entendu.

**

En toute objectivité, les bonnes intentions ne manquent pas dans un tel projet. M. Stoléro y aperçoit même « la voie vers l'organisation de l'entreprise en îlots autonomes de production ». C'est notre voie. Mais dans le brouillard du projet Stoléro, nous n'en découvrons pas le commencement.

Quand ces messieurs technocrates du patronat privé ou public parlent de « la revalorisation du travail manuel », ils n'ont pas en vue, comme on pourrait le croire, l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs accomplissant ces nobles tâches. Ils s'en tiennent dans le meilleur des cas, à l'amélioration des conditions de travail. Dans leur esprit, il semble que l'une exclut l'autre. Une revue patronale « Le Nouvel Economiste », procédant par sondage, a posé cette question à de « nouveaux ouvriers » : préférez-vous une augmentation de salaire ou une amélioration de vos conditions de travail ? Il paraît que la majorité (54 %) a opté pour de meilleures conditions de travail. Voilà le type d'une question mal posée, intentionnellement mal posée. Comme s'il y avait alternative entre l'une ou l'autre option. Mais de meilleures conditions de travail n'excluent pas de meilleurs salaires. Au contraire, elles augmentent généralement la productivité, dont elles doivent entraîner normalement une augmentation de salaire. La revalorisation du travail manuel, c'est — comme le mot seul suffit à l'indiquer — dans des conditions moins dures une rémunération plus élevée.

**

Il est intéressant de noter comment, sous la même dénomination, la Régie Nationale Renault comprend les choses.

Les O.S. deviennent des A.P. (agents de production). Promotion verbale. Attendez ! le nouveau promu a droit à autre chose : il a droit à une U.P.A. (unité pratique d'atelier) chaque fois qu'il a accompli effectivement 225 jours de travail (attention ! les jours d'absence ne comptent pas, y compris les absences pour maladie ou accident du travail !). Alors, il lui est attribué une « dotation » uniforme de 72 F et chaque mois qui suit cette attribution, il recevra le douzième de cette dotation, soit 6 F (nous disons bien : 6 F par mois). Il faut dire aussi que, pour chaque nouvelle période de 225 jours effectivement accomplie (n'oublions pas le décompte des absences quelle qu'en soit la cause), sa dotation s'accroît de 72 F. C'est ainsi qu'avec 25 U.P.A., plus de trente ans de boulot en atelier, il touchera une majoration annuelle de 2.592 F. Ajoutons que, quand il s'en ira à la retraite, il aura droit à une semaine de congé payé par 5 U.P.A.

Il y a des syndicats qui ont contresigné ça ; d'autres qui ne l'ont pas fait. Ce n'est pas cela qui nous permettra de dire que ceux-ci font de la lutte de classe alors que ceux-là ne le font pas. Le tout est qu'ils ne « participent » pas à faire croire que ces mots, ces lettres et ces étiquettes constituent une « valorisation » du travail manuel !

R. GUILLORE.

PARMI NOS LETTRES

Ma logique ? (de Jean DUPERRAY, Loire)

Je ne la reconnais pas dans celle dont me dote notre ami Gallienne. A quoi me conduirait-elle selon lui ? — à céder au découragement — à choisir la facilité (sic) — à considérer le prolétariat et les salariés comme rejetés une fois pour toutes de toute candidature à une transformation sociale — A voir, en la bourgeoisie la classe définitivement dominante — à penser, en reniant le dilemme : socialisme ou barbarie, qu'il vaut mieux, de toute façon, laisser la bourgeoisie à la direction du monde — à accepter l'idéologie bourgeoise avec sa religion et son patriotisme... pourquoi pas avec ses dessus de cheminés (?) — à la considérer non seulement comme la moins mauvaise, mais aussi comme la plus indispensable des superstructures que l'on puisse concevoir d'une société. Une fois de plus, la logique galope plus vite que l'expérience et, bien entendu, seule l'idéologie la gagne encore de vitesse. Je demeure cependant quelque peu abasourdi. Il est évident qu'après avoir pris la précaution de me relire depuis notre point de départ à propos de l'indépendance du syndicalisme et du planisme centralisé (sur ce point l'essentiel n'a pas été publié) je récusé, en ce qui me concerne, ces conclusions. Pour Gallienne, et c'est certes là une prise de position respectable, considérant le Marxisme et toute conception sociale avant tout comme une idéologie, il n'y a que deux attitudes possibles : La foi en le Marxisme-Léninisme dont il fait presque une vertu et l'autre : la religion de l'idéologie bourgeoise, celle qu'il m'attribue. Dans ces conditions, évidemment toute tentative de bilan, de simple mise au point ou d'examen objectif devient très difficile. Les questions posées en cours

de route par Lamizet continuent à mériter la plus grande attention, selon moi. Pour Mormiche, si je comprends bien, il n'y a aucun problème, la classe ouvrière se créera les conditions de son émancipation et la réalisera. Regor a formulé lui aussi des questions intéressantes et dans le sens général des problèmes soulevés, entre autres celle déjà soulignée par Guillore à propos d'un point en effet très litigieux de la Charte d'Amiens qui charge les syndicats de la gestion des entreprises... ce qui ne veut pas dire, bien loin de là, que je n'ai pris aucun intérêt à ce qu'a pu écrire Gallienne au cours de cette controverse que je pense, toutefois, quelque peu avortée...

Contre l'idéologie marxiste-léniniste de TEILHAC (Perpignan)

En 1978, dans les colonnes de la « R.P. », crier sa foi dans le marxisme (qu'en aurait pensé le marxiste Louzon ?), il faut le faire !

Gallienne ne rechigne pas devant cette performance. Après tout, du moment qu'on admet (et je l'admets) qu'on peut tout écrire dans la « R.P. », pourquoi pas ? A condition, bien entendu, de pouvoir continuer à y exprimer ses désaccords.

Désaccord donc avec Gallienne :

— sur sa croyance que l'idéologie marxiste n'est pas responsable de tous les maux qui ont été engendrés en son nom ; que Gallienne relise Bakouline qui est tout de même autre chose que le « guignol » ridiculisé par les marxistes ;

— sur sa foi dans l'« évolution salutaire du prolétariat vers la conscience de ce que l'histoire attend de lui » (le prolétariat-messie !)

— sur la rigueur de cette lapalissade qu'« on n'aurait jamais pu, si le nazisme s'était maintenu en Allemagne, voir se produire dans ce pays une déhitlérisation ».

— sur le « miracle krouchtchevien », preuve éclatante que l'idéologie marxiste-léniniste porte en elle le germe de tous les redressements, alors que c'est l'exact contraire qui jusqu'à ce jour éclate aux yeux et que la déstalinisation ne fut qu'un don du prince, don précaire que le prince peut rapporter quand il lui plaira ;

— sur la façon dont Gallienne « expédie » Claudie et Jacques Broyelle ; ses propos à leur égard m'ont fcheusement rappelé ceux que tient sur les mêmes auteurs Georges Hourdin, « chrétien, démocrate et bourgeois », dans son livre *La Tentation Communiste* (Stock, 1978), où il les trouve « attendrisants ! » Je me permets de suggérer à Gallienne de feuilleter ce livre (en espérant que sa lecture lui hérissera le poil comme à moi) où est pieusement célébré à longueur de pages « ce qui est commun à tous les hommes de bonne volonté, notamment au parti communiste et aux chrétiens », livre que j'« expédierai » à mon tour en le qualifiant d'écœurant.

A l'intention des lecteurs de la « R.P. », pour leur donner une autre idée de Claudie et Jacques Broyelle, cette citation de leur livre : « Si je suis libre de penser à ma guise, je crains le plus souvent d'en prendre la liberté » ; cette invitation de leur part à « exorciser le petit stalinien tapi en vous » ; ce néologisme de leur cru : la « liberservitude ».

NON AU NUCLÉAIRE ! L'EXEMPLE AUTRICHIEN

Une courageuse équipe de jeunes écologistes a engagé, depuis janvier 1977, une grande campagne pour sensibiliser les lecteurs de la « R.P. » aux dangers de la pollution et plus particulièrement au risque nucléaire.

Elle ne m'en voudra pas, je l'espère, de la devancer pour saluer le résultat du referendum autrichien du 5 novembre : le refus de la mise en service de la centrale nucléaire de Zwentendorf, en construction à une soixantaine de kilomètres de Vienne.

Marc Ambroise-Rendu, qui est lui aussi — dans les colonnes du « Monde » — un infatigable adversaire du nucléaire a salué ainsi le résultat : « Une énergie née sous le signe de la mort n'arrive pas à faire croire qu'elle peut être symbole de vie... [L'opposition au nucléaire] n'est-elle pas la réaction prémonitoire et collective d'une humanité qui, par simple instinct de conservation, refuse l'aventure du nucléaire civil et son inévitable prolifération militaire ? »

L'Autriche, fait-il remarquer, est le seul pays au monde à avoir osé organiser sur le plan national un referendum concernant ce problème. Assez tardivement à vrai dire, car les travaux de la centrale étaient déjà très avancés. Peut-être d'ailleurs les dirigeants avaient-ils tablé là-dessus et pensé que les Autrichiens se résigneraient à entériner un fait sinon accompli, du moins largement en voie d'accomplissement. Ils ont aujourd'hui bonne mine !

Certes la victoire des adversaires de la centrale a été obtenue de justesse. Elle n'en est pas moins méritoire, dans la mesure où le gouvernement avait fait donner les grandes orgues — le chancelier Kreisky évoquant même la possibilité d'une démission en cas de vote hostile.

Analysant les résultats du scrutin, la correspondante du « Monde » note que, géographiquement, l'Autriche s'est coupée en deux. Ce sont les quatre Länder les plus occidentaux (Salzbourg, Haute-Autriche, Tyrol et surtout Vorarlberg) qui ont assuré la victoire des non. Donc la partie la plus montagnueuse et la plus rurale du pays. Vienne et les quatre autres Länder de l'Est, plus industrialisés, ont voté oui — à une faible majorité. On le regrettera, comme on regrettera que ce soient les partis d'opposition, populistes et libéraux qui aient appelé à voter non — le Parti socialiste et surtout la Centrale syndicale Ö.G.B. préconisant le oui.

Mais on ne s'en étonnera pas outre mesure. Comme Bernard nous le disait déjà dans son article d'avril 1977 : *Le nucléaire et les partis*, il existe à gauche une « optique d'industrialisme forcené » qui n'a rien à envier bien souvent à celle qu'on rencontre à droite.

Réjouissons-nous, au contraire, qu'au sein du Parti socialiste un certain nombre de militants connus se soient prononcés pour le non et qu'une fraction importante de l'électorat socialiste les ait suivis, désavouant les dirigeants du Parti et de la Centrale syndicale.

Le succès des adversaires du nucléaire en Autriche doit être, pour nos jeunes camarades, un encouragement à poursuivre, à intensifier leur combat — dans les colonnes de la « R.P. » et éventuellement

ailleurs. Car un certain nombre de bons camarades semblent hésiter devant ces problèmes.

Que le Parti communiste et la C.G.T. se fassent les hérauts d'un nucléaire « aux couleurs de la France », il n'y a pas tellement lieu de s'en étonner — on en a vu tellement d'autres ! Par contre, que des socialistes ou des syndicalistes authentiques — comme en Autriche, et comme en France aussi malheureusement — se laissent prendre à ces sirènes nous attriste beaucoup plus.

C'est une véritable apologie du nucléaire que j'ai eu, en juin 1977, la stupéfaction de découvrir dans « L'Ouest syndicaliste », le mensuel de l'U.D.F.O. de la Loire-Atlantique, dont Hébert me fait régulièrement le service. J'ai connu Hébert en 1948 — à l'époque de la « Déclaration d'Angers » (1) —, je l'ai revu au lendemain des événements de mai-juin 1968, j'ai toujours eu pour lui une très vive sympathie. Mais les bras m'en sont tombés, lorsque j'ai lu sous sa plume, dans un article intitulé *La roue de l'histoire... Le nucléaire ou la peur de l'An Mil :*

« Par les thèmes qu'ils développent, des anti-nucléaires et autres écologistes fournissent un alibi au système capitaliste incapable de maintenir le développement des forces productives. Avec les campagnes, les actions qu'ils organisent, ils proposent un substitut au processus de la lutte des classes qui demeure, ne leur en déplaise, le véritable moteur de l'histoire.

Ce faisant, ils ne peuvent faire autre chose que de nous proposer de tenter de « faire tourner la roue de l'histoire à l'envers », ce qui les condamne, en dépit des falsifications ou des maquillages dont ils usent, à finalement apparaître pour ce qu'ils sont véritablement : DES REACTIONNAIRES ! » (2)

C'était le moment où, n'hésitant pas à recourir à l'action directe, les paysans du Pellerin, près de Nantes, où E.D.F. avait projeté de construire une centrale nucléaire, s'emparaient, à la mairie de Couëron, du registre d'enquête d'utilité publique et y mettaient le feu...

Je relisais alors les très belles pages : *Repenser le progrès. Quelles perspectives ?* qui constituent la dernière partie de l'ouvrage de Silone *Sortie de secours :*

« Trop longtemps, l'homme s'est laissé humilier par l'idolâtrie de la technique. Non point que ce jugement implique une nostalgie des formes dépassées de l'économie : l'homme s'est libéré des travaux serviles grâce à la technique. Mais quand la technique à son tour tend à asservir, elle perd son innocence et devient nocive. Et l'homme a le devoir de la freiner sans craindre de paraître réactionnaire. La pierre de touche ne peut être que la liberté de l'homme ».

N'était-ce pas la plus belle réponse faite par avance au dithyrambe d'Hébert en faveur de l'atome ?

Yves DELAUNAY.

(1) Cette « Déclaration d'Angers », dont Hébert était un des signataires en compagnie de cinq autres militants de l'Ouest, fut rédigée quelques semaines après le Congrès constitutif de la C.G.T.-F.O. (mars 1948). Elle préconisait un regroupement « quelle que soit leur appartenance syndicale ou qu'ils soient inorganisés » de tous les syndicalistes « animés du désir de défendre les intérêts des travailleurs en dehors de toutes influences politiques, confessionnelles ou étatiques ». Le texte en fut publié dans la « R.P. » de juin 1948 et Monatte, dans son *Carnet du Sauvage*, lui consacra un long commentaire.

(2) J'ai scrupuleusement reproduit la typographie utilisée par Hébert pour la fin de son article.

-A-b-â-t-o-n-s-r-o-m-p-u-s-

Une ignominie raciste

Un jeune algérien de nationalité française, Ali Abdoul, étant entré dans un bar de Toulouse pour acheter un paquet de cigarettes, a été entraîné et torturé pendant quatre heures par le patron de cet établissement, aidé de deux complices. Il a dû être hospitalisé, sérieusement blessé, et, ayant dénoncé ses tortionnaires, il craint leur vengeance. Les trois odieux malfaiteurs ont été arrêtés et seront poursuivis, mais l'un d'entre eux a pendant quelque temps été remis en liberté. Ils avaient seulement voulu « s'amuser un peu » disent sans honte ces bandits. Un nouvel élément doit être ajouté au dossier de cette affaire : le bar où a eu lieu ce méfait a été incendié. « Incendie criminel » dit-on. Il n'est pas bon que les victimes ou leurs amis se fassent justice eux-mêmes. Mais en l'occurrence, l'idée qui m'est venue à l'esprit en apprenant cette dernière péripétie, c'est : « Comme c'est bien fait ! »

Il faut y prendre garde. Le racisme se répand dans notre société comme un poison. De nombreux prolétaires arabes ou noirs ont été attirés en France pour faire les travaux dont les Français ne voulaient plus. En période de chômage, beaucoup d'entre eux n'ont plus de quoi vivre décemment. Alors ils sont jugés indésirables par beaucoup de gens, et pas seulement des bourgeois, et on les hait. Les inscriptions se multiplient sur les murs. Réagissons. Expliquons autour de nous, chaque fois que l'occasion s'en présente, que ces travailleurs immigrés sont nos frères, et que nous avons des devoirs envers eux. Prenons leur défense en tous lieux. C'est ainsi qu'eux-mêmes ne seront pas tentés de tomber dans un racisme en sens contraire, et de chercher à se venger sur n'importe quel Européen du mal qui leur aura été fait.

Le gâchis libanais

Nous sommes contre l'Etat et contre l'armée, bien entendu. Ce sont des forces d'oppression. Mais regardez ce qui arrive dans un pays où l'Etat est faible, ne reposant que sur un équilibre fragile entre des groupes divers et opposés, et qui ne possède qu'une armée de pacotille. Tel est le cas du Liban. Les Palestiniens y ont constitué un Etat dans l'Etat. Les Phalangistes de Pierre Gemayel et les milices du Parti National Libéral de Camille Chamoun en ont fait autant. Et le pouvoir légitime n'a plus la force de résister. Aussi, quand le Président de la République française propose, pour mettre fin à la guerre, que l'armée régulière libanaise vienne séparer les troupes syriennes des Phalanges maronites, il ne tient pas compte de la réalité et du rapport de forces, ainsi qu'a essayé de le lui faire comprendre le Président libanais Sarkis. En admettant même que l'armée libanaise ait pu se frayer un chemin entre les deux autres, elle aurait risqué de se désagréger, chaque soldat agissant suivant ses convictions religieuses.

M. de Guiringaud, ministre français des Affaires étrangères, a soulevé une tempête de protestations en affirmant que les Phalangistes étaient responsables de la dernière escalade. On l'a accusé d'avoir fait une gaffe. Est-ce bien une gaffe, ou simplement

une constatation ? Il n'a pas innocenté l'armée syrienne, il a seulement signalé la responsabilité des leaders maronites. Ceux-ci, après avoir déclenché la guerre civile au Sud-Liban, après s'être entendus avec les Syriens pour qu'ils détruisent le camp de Tel-Zaatar, ont été à leur tour attaqués par leurs alliés qui, n'ayant pas le dessus dans les combats de rue, ont commencé de démolir systématiquement le quartier chrétien de Beyrouth. Mais après un précaire cessez-le-feu, il semble bien que ce sont les Phalangistes qui ont de nouveau fait partir leurs armes. Que voulaient-ils ? Ils ne se croyaient sûrement pas assez forts pour vaincre l'armée syrienne. Plus probablement espéraient-ils provoquer une intervention militaire étrangère, française ou autre. S'il en était ainsi, ils se faisaient des illusions.

Que pouvons-nous faire pour manifester notre solidarité à l'égard des Libanais victimes de ce désordre ? Il n'est pas facile de participer à une action pleinement satisfaisante. Ainsi, le 7 octobre dernier, les Libanais de Paris ont organisé une manifestation avec cortège de la Place de l'Etoile au Palais de Chaillot. Je me suis rendu à l'heure fixée à l'angle de l'avenue Kléber. J'ai vu des panneaux protestant contre les massacres du Liban, contre la destruction du quartier chrétien par les Syriens. Jusque-là, j'étais d'accord. Mais d'autres panneaux glorifiaient la résistance des Phalangistes, affirmant qu'ils ne céderaient jamais, et à ceci, non, je ne pouvais pas m'associer. D'autant moins qu'une organisation française d'extrême-droite, le Front National, commençait à déployer ses banderoles et ses drapeaux. Alors je me suis retiré, je n'ai pas pu me joindre au cortège dans ces conditions.

Que se passe-t-il en Iran ?

Dans ce pays vaste à peu près trois fois comme la France, le Shah fait face à un véritable soulèvement populaire animé en premier lieu par les Musulmans Chiites, qui constituent la majorité religieuse de l'Empire. Les Chiites, ce sont ceux qui ne reconnaissent comme Khalifes légitimes de l'Islam que Ali, cousin et gendre de Mohammed, et ses descendants.

En Amérique, l'été dernier, j'ai lu dans la presse de Floride cette explication toute simple, avec parfois quelques nuances cependant : Un souverain éclairé progressiste, voulant aligner son pays sur les démocraties occidentales, est contesté par un peuple obscurantiste, mené par des leaders fanatiques, eux-mêmes soutenus par les Communistes du Parti Toudeh, heureux de trouver l'occasion de pêcher en eau trouble.

En France, ce que je lis dans les journaux, ceux de gauche en tout cas, est bien différent. On parle de tout un peuple qui cherche à renverser un régime dictatorial, et à sortir de sa misère effroyable.

Les choses ne sont pas simples, et il y a du vrai dans les deux thèses. Parmi ceux qui s'élèvent contre le régime du Shah, il est exact que beaucoup veulent un retour aux valeurs d'un Islam particulièrement intransigeant, beaucoup plus que celui des pays sunnites. L'émancipation de la femme, en particulier, aussi incomplète qu'elle soit, provoque des protestations franchement réactionnaires. Néanmoins, il est impossible aux révolutionnaires de souhaiter le triomphe du Shah, qui fait emprisonner et torturer les opposants politiques à son régime, et qui

fait mitrailler par ses militaires des foules désarmées. Nous devons soutenir la lutte de tous ceux qui agissent contre l'absolutisme impérial, sans savoir ce que seront les lendemains. L'oppression n'est pas mesurable, elle doit être combattue de toute façon, partout où elle se manifeste.

Examen de conscience

Sous ce titre, dans la Tribune libre du « Monde », Marc Beigbeder, qui était professeur en Tunisie en même temps que moi, se pose la question : Avons-nous eu raison de prendre parti contre l'intervention américaine en Indochine, ne devrions-nous pas le regretter en apprenant ce qui se passe dans cette région du globe ? Je ne suivrai pas Beigbeder dans tout ce qu'il écrit, en particulier dans sa profession de foi chrétienne. Mais je l'approuve pleinement lorsqu'il affirme que nous ne devons nullement regretter nos prises de position passées, quoi qu'il soit advenu par la suite. En effet, de toute façon, l'intervention américaine était injustifiable, et d'ailleurs, elle n'a en rien empêché la victoire finale des communistes. Mais elle a pendant des années installé au Vietnam la guerre avec toutes ses horreurs, le massacre des populations soupçonnées d'aider le Viet-Công (ainsi que le montre un film comme « Le Merdier », tourné par les Américains eux-mêmes), le soutien des gouvernements réactionnaires vietnamiens, la généralisation de la prostitution pour satisfaire les instincts des soldats yankees. Nous nous sommes élevés contre tout ceci, et nous avons eu raison. Depuis, le régime qui s'est établi au Cambodge, et dont le coup d'Etat de Lon Nol, loin de l'empêcher, a hâté la victoire en accentuant la division des Cambodgiens, s'est avéré monstrueux, tout le monde le reconnaît, à part quelques soi-disant « marxistes-léninistes » qui semblent avoir perdu tout bon sens. C'est le régime du camp de concentration appliqué à tout un peuple, et nous devons manifester avec force notre réprobation d'une telle falsification de l'idée socialiste. Au Vietnam, les choses ne sont pas aussi graves, mais là aussi, il faut dire que nous sommes profondément déçus de savoir que dans des camps de « rééducation » ont été internés ceux qui, à tort ou à raison, sont considérés comme des adversaires du nouveau régime, que si certains d'entre eux ont été libérés, beaucoup s'y trouvent encore détenus et parmi eux des hommes qui avaient lutté contre Thieu, comme d'apprendre que la minorité chinoise établie depuis des générations dans le sud du pays a dû plier bagages et aller chercher un asile problématique dans la Chine actuelle. Si nous nous taisions devant ces faits, on aurait raison de nous reprocher notre attitude passée et présente. Mais nous nous dressons contre toute forme d'oppression, contre celle qui venait de Thieu, de Lon Nol et de l'armée américaine, comme de celle qui vient aujourd'hui des Khmers rouges ou des communistes vietnamiens. Il n'y a pas lieu de mesurer l'injustice, il s'agit de la combattre chaque fois qu'elle se manifeste, en quelque lieu que ce soit, et quels qu'en soient les auteurs et les responsables.

Les limites de la déstalinisation

J'ai été fort étonné, au cours d'une des dernières réunions de l'Union des syndicalistes, de m'entendre

qualifier de « pro-russe » par un camarade, en opposition avec d'autres qui sont « pro-américains ». Je ne suis pas plus pro-russe que pro-américain, je suis pour la révolution prolétarienne contre le régime bureaucratique russe (de quelque nom qu'on le nomme) aussi bien que contre le capitalisme américain ou français, et je suis opposé, absolument, à ce que l'on engage le prolétariat dans la défense d'un camp contre l'autre. Il ne doit défendre que ses propres intérêts. Est-ce clair ? En outre, ce que j'ai dit et que je maintiens, c'est que le marxisme-léninisme n'est en rien responsable de la dégénérescence stalinienne de l'U.R.S.S., due à la non-préparation du prolétariat russe à sa tâche historique, et au retard de la révolution mondiale. Je pense que ma façon de m'exprimer, par la plume ou de vive voix, doit permettre aux camarades de comprendre ma position, et de ne pas en retenir une image déformée.

De plus, j'estime qu'il convient de conserver, à l'égard de l'U.R.S.S. et des démocraties populaires, une grande objectivité, et de ne pas manifester en toutes circonstances une haine systématique qui ne peut manquer de desservir la cause du renouveau du socialisme.

La déstalinisation a été cassée net lorsque Khrouchtchev a été éliminé du pouvoir. Je n'idéalise pas Khrouchtchev, il y a beaucoup à dire contre lui, en premier lieu au sujet de la répression de l'insurrection de Budapest en 1956. Mais il a eu le mérite de jeter Staline au bas de son piédestal, avec l'aide de Mikoyan, et il a fait libérer des milliers de prisonniers du Goulag. C'est tout de même quelque chose. Ici, d'autres camarades me disent qu'entre la balle dans la nuque et l'asile psychiatrique, ils ne préférèrent ni l'un ni l'autre. Moi non plus, bien qu'avec un peu de chance on puisse sortir d'un asile psychiatrique, alors que la balle dans la nuque a un effet définitif. Je suis pour la liberté de dire ce que je pense, et entre les deux formes d'oppression citées plus haut, je ne vois qu'une différence de degré.

Mais il faut distinguer entre la déstalinisation et ce qui a suivi. Les tendances stalinienne ont repris le dessus, sans aller aussi loin que naguère, mais assez pour que nous puissions parler d'une nouvelle vague d'oppression. Il faut en outre distinguer entre les effets de la déstalinisation en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires. Dans ces dernières, il y a un gros point noir, c'est la Tchécoslovaquie. Mais dans d'autres pays, il y a eu tout de même un certain assouplissement. Avez-vous vu le film polonais « L'homme de Marbre » ? On y trouve une critique impitoyable de la période stalinienne. Après bien des difficultés, ce film a pu être tourné et présenté au public, en Pologne. Ceci prouve qu'il y a tout de même quelque chose de changé, au moins dans ce pays.

On m'objectera bien des choses au sujet du régime polonais, et je serai d'accord pour les condamner, par exemple ce que j'ai lu au sujet de la surveillance des étudiants polonais en France par des espions de leur pays. Je suis contre les méfaits de toutes les polices du monde. Mais lorsque dans les pays de l'Est se manifestent des tendances à une plus grande liquidation du stalinisme, il faut savoir les reconnaître et les encourager.

Jacques GALLIENNE.

A CONTRE-COURANT PENDANT UN DEMI-SIÈCLE

LA « R.P. » DE 1925 A 1930

Dans les BONNES FEUILLES de l'ouvrage de R. Hagnauer, celui-ci rappelait les noms des pionniers de la « R.P. ». Parmi eux, le camarade DE GROOTE. Nous reprenons ici les dernières lignes de l'article précédent et nous poursuivons.

C'est dans les réunions de la « R.P. » et de la Ligue syndicaliste que je rencontrai Edmond De Groote... que ses convictions anarchistes avaient dressé avant 1924 contre Monatte et Chambelland... Sa forte personnalité explique une promotion vertigineuse. Lorsque je le connus, il était victime du chômage technologique... car tourneur sur bois hautement qualifié, son métier semblait exclu définitivement de l'industrie du meuble. Il exerça les tâches les plus insolites, les plus pénibles, se refusant à « mendier » tout secours officiel.

Lorsque fut fondée en 1930 la Caisse d'Assurances Sociales — le Travail par des militants de la vieille CGT, nous avions obtenu que Gaston Guiraud, secrétaire de l'Union des Syndicats confédérés, lui y réservât une place très humble au début... peut-être de « garçon de bureau ». Il prit vite place dans les bureaux qu'il avait nettoyés. Après la guerre, il était secrétaire général de la Caisse régionale de Sécurité Sociale. Il ne résista guère à l'usure de ses forces par un labeur acharné... Mais son nom figure au frontispice du sanatorium d'Olliers qu'il a fondé. Nous lui devons une monographie sur le vieux *Fau-bourg-Saint-Antoine*, publiée dans la RP, qui a la valeur d'un monument historique.

La suite du chapitre énumère les monographies publiées dans la « R.P. » de 1925 à 1930, en « situant les auteurs : Marthe BIGOT, Antoine RICHARD, E. ALLOT, U. THEVENON, H. FULCONIS, GIAUFFRET de la minorité « hérétique » de la Fédération unitaire de l'Enseignement — Georges MAUPIOUX, — Amédée DUNOIS — LEBLANC (de Saint-Quentin).

J'insiste sur le Dr Raymond La FONTAINE fondateur du premier syndicat de médecins, qui nous documenta, en 1928, sous la signature de FRONTIS, sur les Assurances Sociales préparées par Pierre Laval, votées sous forme de loi en 1930, dont l'institution se heurta à la violente opposition communiste — et je rappelle le souvenir de Marcel Martinet dont la « R.P. » publia en 1926 une condamnation de notre passivité intellectuelle devant les aberrations de la « gendeletrie » surréaliste et le machiavélisme des révolutionnaires professionnels.

La « R.P. » publia de 1925 à 1930 quatre numéros spéciaux dont chacun mérite la qualité de documents historiques.

En 1928 — après la publication de l'ouvrage magistral d'André Philip : *Le mouvement ouvrier aux U.S.A.* (dont j'ai pu constater vingt-deux ans plus tard l'audience dont il avait bénéficié en Amérique) — que l'auteur avait commenté dans une conférence à laquelle tout notre Noyau participa — un numéro

spécial paraissait sous le titre volontairement provocateur : *A bas la rationalisation.*

André Tardieu — politicien affairiste et taré, dénoncé par Jaurès en 1912 — devenait en 1929 après Poincaré, l'homme providentiel de la bourgeoisie. Monatte demanda à Félicien Challaye — grand universitaire dont on avait apprécié les courageuses campagnes anticolonialistes et pacifistes — de composer une rétrospective du passé fangeux du Président du Conseil... numéro spécial de la « R.P. » qui parut ensuite en brochure sous le titre : « *André Tardieu, apprenti dictateur* ».

La « R.P. » qui allait bientôt subir les effets du sectarisme trotskyste... fut cependant la seule publication à présenter au public français les articles écrits par Léon Trotsky, après son expulsion d'U.R.S.S., pour un journal américain. Ce fut l'objet d'un numéro spécial de la « R.P. » du 1^{er} mai 1929.

Enfin Fernand Loriot qui fut de 1915 à 1918 le leader de la fraction zimmerwaldienne et l'un des fondateurs du Parti Communiste français, avait tiré de la bolchevisation la condamnation logique et exclusive du régime dont elle était née. La « R.P. » publia ses grandes études, réunies en brochure éditée par la Librairie du Travail en 1928 sous le titre : *Les Problèmes de la Révolution Proletarienne.*

Sa conclusion : *La faillite de l'Internationale Communiste* parut dans la « R.P. » du 1^{er} janvier 1930.

Pendant cette période de 1925 à 1930, le Parti Communiste français interprétait la « bolchevisation » dans le sens d'une priorité accordée à l'agitation sur l'action et la propagande. Celle-ci, selon Lénine lui-même a pour but d'inculquer le maximum d'idées à un nombre limité de militants acquis ou éventuels — tandis que l'agitation tend à soulever le maximum d'individus par un mot d'ordre unique. L'action pour être efficace — et c'est bien ce qui caractérisa celle du syndicalisme révolutionnaire — doit s'adapter aux situations mouvantes et ne s'engager qu'en prévision d'un succès même limité. L'agitation n'est jamais motivée par l'adhésion possible de minorités convaincues et persévérantes... ni par la réalisation de conquêtes précises et stables. Au contraire. Et l'expérience de ces années-là nous en a convaincus. La bureaucratie du Parti craignait avec raison des succès consolidant les organisations ouvrières, et la formation de militants attachés à leur besogne, lucides et expérimentés. La classe ouvrière, « consciente et organisée » selon la vieille formule devait se perdre dans une cohue informe, ignorante et délirante... et naturellement mouvante. Il était aussi nécessaire d'entretenir un esprit catastrophique... et pour cela affirmer l'imminence de périls qui estompent tous les autres problèmes et imposent de suivre une phalange fortement disciplinée, capable d'encadrer et de diriger les « masses ».

En 1925 on lançait le mot d'ordre « *le fascisme est là !* » L'opposition communiste, s'était déjà manifestée dans une motion rédigée par Maurice Paz précisant les conditions sociales et politiques d'un mouvement fasciste, nullement réalisées en France. La « R.P. » avait étudié le problème du même point de vue. Ce serait une discussion à reprendre aujourd'hui. Car la même confusion persiste. Songe-t-on à approfondir des phénomènes comparables mais non identiques comme : le fascisme italien, l'hitlérisme allemand, le franquisme espagnol... même le stalinisme soviétique ? On qualifie encore de fasciste tout ce qui est réactionnaire ou conservateur. Absurdité ! Le fascisme impose obligatoirement la dictature, mais toute dictature n'est pas obligatoirement fasciste.

En 1928 on s'en tenait surtout au mot d'ordre : « *La Guerre est là !* »... ce qui impliquait une mobilisation du même ordre, sous la même direction. La « R.P. » avait prouvé que le fascisme n'était en 1925 qu'un danger imaginaire — et que cette agitation délirante contrariait toute l'action syndicale. Et en 1928, une forte étude de Louzon paraissait sous ce titre admirablement prophétique : « *Pas de guerre avant dix ans* ».

Cependant ce que nous décelions déjà à l'époque... et qui est aujourd'hui parfaitement établi... c'est que les bolchevisés de France ne prirent jamais l'initiative d'une politique qui n'était pas d'ailleurs de tout repos pour eux.

Ils n'étaient que les agents de plus en plus dociles de Staline, que les instruments de mieux en mieux mécanisés de la politique stalinienne.

Nous précisons que deux options fondamentales, définitivement fixées ont orienté toute la vie de la « R.P. » de 1925 à 1939 — de 1947 à 1975 : notre attitude à l'égard de l'U.R.S.S., du bolchevisme et du stalinisme et notre lutte pour l'Unité Syndicale.

Au début les chroniques sur la bolchevisation nationale et internationale furent tenues par Boris Souvarine et Alfred Rosmer. Après avoir rappelé le premier tournant de Moscou condamnant les aventures putschistes... puis imposant le mythe du socialisme dans un seul pays, et déterminant ainsi le bloc des oppositions : Trotsky — Zinoviev... nous signalons les protestations contre la proscription de Trotsky, l'indignation provoquée par la servilité des communistes français auxquels Monatte accrocha le titre infamant : Parti des Déportations.

En 1928 Staline cependant renversa à nouveau la vapeur. Cette fois il fallait rejeter la Droite représentée par Rykov et Boukharine, contre qui le Maître reprenait les arguments de l'opposition qu'il avait interdite et proscrite. C'est à cette époque que l'on inventa le système des plans quinquennaux dont l'effet le plus sensible fut la suppression de toutes les conquêtes ouvrières d'Octobre, la condamnation de la « physiologie du travail » jugée réactionnaire. Au XIX^e siècle, tous ceux qui avaient parlé au nom de la classe ouvrière française, avaient condamné le fameux livret ouvrier créé par Napoléon, instrument policier efficace, supprimé en 1830. En 1928 en U.R.S.S. on créa le passeport intérieur, devenu en 1939 : le livret ouvrier plus efficace que l'instrument policier de l'Empire français. Ce fut l'époque du mythe du stakhanovisme, impliquant primes et titres honorifiques attribués à ceux qui dépassaient les normes dans les usines. Et naturellement la conséquence en fut l'obligation du « travail aux piè-

ces », condamnée par toutes les organisations ouvrières dès la fin du XIX^e siècle. Nous avons connu à cette époque le rôle véritable des syndicats russes, qui avaient perdu tout droit d'intervention dans la fixation des salaires et des conditions de travail, mais qui jouaient exactement le rôle d'antennes policières, chargées de dénoncer les absences, les retards, les négligences, les insuffisances,... tout ce qui prouvait la mauvaise volonté dans l'application des consignes de « dépassement des normes ».

Ce fut aussi à cette époque que l'on inaugura la politique de « *collectivisation agricole* » dont le but invouable était d'accélérer des migrations des campagnes aux villes, afin de réaliser à un rythme accéléré les processus d'accumulation primitive et de groupement d'un massif prolétariat urbain — qui en Angleterre et en France s'étaient prolongés pendant la première période de la révolution industrielle. Chez nous, des camarades nourris de doctrine marxiste eurent l'illusion que cette incorporation forcée des paysans russes dans les kolkhoses et les sovkhoses réaliserait la socialisation de l'agriculture. On publia dans la « R.P. » une réponse réaliste à ces thèmes doctrinaux rédigée probablement par Pierre Pascal qui ne pouvait signer de son nom. Il fut établi que cette politique stalinienne aboutit à une gigantesque faillite : la productivité des lots minuscules laissés aux petits paysans a dépassé toujours et largement celle des exploitations collectives — et la production agricole en 1929 tomba bien au-dessous de celle de 1913. Pour la première fois dans l'Histoire, la Russie importa du blé. Les statistiques évaluant ce gigantesque échec ne pouvaient traduire les tragiques effets de la collectivisation agricole. On a parlé de 12 à 20 millions de victimes. Et le bilan n'a jamais été complètement établi.

Est-ce pour prolonger la disgrâce de la Droite en U.R.S.S. que Staline ordonna aux partis vassaux de mener une politique diamétralement opposée à celle menée — avec d'ailleurs un machiavélisme puéril — depuis 1921, sous le signe du « Front Unique » et même de l'Unité ouvrière...

Ce fut alors le fameux mot d'ordre : *Classe contre classe* qui déclencha une guerre impitoyable contre les socialistes et les réformistes des syndicats. En Allemagne ce fut le début des grandes campagnes contre la Social-Démocratie (qualifiée de social-fasciste) qui furent une des causes de la victoire d'Hitler, délibérément voulue par Staline. En France, sur le plan électoral la tactique de maintien au second tour de scrutin, des candidats communistes, aboutit dans un grand nombre de cas à l'élection de poincaristes et de droitiers. Ce fut surtout le sabotage — cette fois direct et explicite — de toute action pour la reconstitution de l'Unité Syndicale.

Les intentions de Staline étaient-elles exclusivement inspirées par sa politique en U.R.S.S. ? Je ne le pense pas. Ce que, sur le plan international, le rusé et cruel Georgien craignait le plus : c'était en Allemagne et en France, l'installation de gouvernements socialistes tentant de réaliser les Etats-Unis d'Europe... programme probablement utopique, mais dont la seule conception brisait l'espoir — qui fut toujours celui des tsars, des clans réactionnaires d'Allemagne et de Russie — d'un Empire knoutogermanique... pour reprendre cette expression de l'anticipation audacieuse de Bakounine.

Nous relatons ensuite les conséquences indirectes de l'exil de Trotsky, la conception de la Quatrième

Internationale... et — hélas ! — la rupture avec Alfred Rosmer qui ne nous revint qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

C'est peut-être par voie de conséquence logique que la « R.P. » changea de sous-titre. Revue syndicaliste-communiste jusque-là, elle devint : (ce qu'elle est encore aujourd'hui), le 1^{er} janvier 1930, revue syndicaliste-révolutionnaire.

C'est notre position en face de l'U.R.S.S. qui fut quelque peu déplacée en cette période. Il y eut bien autre chose que les crises de l'Internationale Communiste qui allaient désormais alimenter nos chroniques régulières. Une découverte dramatique, progressivement accomplie, imposa à nos pensées, un cours nouveau, irréversible. C'est que le peuple russe était absent des luttes intestines qui s'étaient engagées au sommet du Parti russe pour aboutir à l'omnipotence de Staline. Et celle-ci supprima les quelques facilités, les quelques tolérances que la démagogie des fractions rivales pouvait faciliter.

Staline fut-il l'héritier dégénéré de Lénine ou l'usurpateur de l'héritage ? Nous n'avons pas encore résolu la question. Mais si Staline a porté au paroxysme : la contrainte, l'exploitation et l'oppression... dont tout le peuple russe fut victime, il n'y eut pas solution de continuité, discordance essentielle, du passé qu'il semblait bafouer au présent qu'il personnifiait.

C'est que dès 1927 nous avons accueilli parmi nous des acteurs et des témoins difficilement récusables de la tragédie soviétique. Le plus édifiant par sa présence qui s'affirma avant même sa réalité physique, qui se maintint de 1925 à sa mort en 1976, ce fut Nicolas Lazarevitch, personnalité exceptionnelle, unique, toujours insolite. Né à Bruxelles, de parents russes, anarchiste militant, combattant de la Révolution russe, ouvrier hautement qualifié, d'une culture autodidactique qui s'enrichissait encore pendant ses dernières années (il acquit après la guerre le titre de Docteur d'Université ès-études russes), son non-conformisme congénital et irréductible le fit emprisonner à Moscou lors de la crise de 1924, sous l'inculpation aussi stupide qu'odieuse de sabotage à l'usine Dynamo. A cette époque je participai à une délégation de l'opposition communiste chargée de réclamer sa libération à l'Ambassade soviétique. Par une sorte de prédestination nous fûmes reçus par un attaché d'ambassade au nom déjà historique : Chliapnikov, l'un des promoteurs et des leaders de l'opposition ouvrière, condamnée par le parti russe en 1921, sur la proposition de Lénine lui-même. Il était cependant le représentant le plus qualifié du parti bolchevik, lorsque Lénine rentra en Russie, en avril 1917. Les maîtres de Moscou, après la condamnation des fractions, éloignaient les opposants dangereux dans l'exil doré des ambassades. Chliapnikov était conseiller d'ambassade à Paris, tandis que sa « complice » Alexandra Kollontai devenait ambassadrice à Oslo. Notre conversation avec ce militant de grande classe déborda rapidement du sujet de notre démarche et s'engagea avec une confiance cordiale qui reste pour moi un souvenir lumineux et douloureux. Chliapnikov disparut dans le gouffre des épurations staliniennes mais sa personne était encore évoquée par Soljenytsine dans sa conférence à Washington en 1975. En 1926 une nouvelle démarche à l'Ambassade conduite par Monatte lui-même fut reçue cette fois par l'ambassadeur : Christian Racov-

sky, militant aussi de grande classe qui avait participé à la Conférence de Zimmerwald après avoir été expulsé de France en 1915, pour pacifisme (une lettre à Jules Guesde alors ministre d'Etat fut publiée en tract clandestin par le Comité pour la Reprise des Relations Internationales). Racovsky appartenait à l'opposition trotskyste et en signa les proclamations d'un style révolutionnaire intransigeant. Le Gouvernement français exigea son rappel et il devait disparaître aussi dans l'enfer des épurations staliniennes. Il avait accueilli cordialement la délégation et il est fort probable qu'avant de quitter Paris, il intervint pour la libération de Lazarevitch — dont le cas fut soulevé au congrès de la Fédération unitaire de l'Enseignement à Tours en 1927 où il provoqua une douloureuse querelle fratricide entre Marcel Wullens anarchiste, auteur de l'intervention et son frère Maurice Wullens (le fondateur des *Humbles*) qui revenait de Moscou, séduit par le régime stalinien... comme il devait quinze ans plus tard se perdre dans le collaborationnisme prohitlérien. Tristes avatars pour ce flamand pittoresque, original, ancien combattant, pacifiste, écrivain et poète, que nous avons toujours aimé malgré ses pénibles aberrations.

Ce n'est qu'en 1927 que Lazarevitch, libéré et exilé, vint à Paris, reçu tout de suite au Noyau, où il siégea régulièrement et donnant sous le patronage de la Ligue syndicaliste, une conférence sur la réalité russe suivie d'un débat passionné entre Voline — rescapé de l'armée anarchiste de Makhno — et Rosmer, toujours fidèlement attaché à l'œuvre de Lénine et de Trotsky.

Nicolas Lazarevitch ressemblait exactement au héros du premier film d'Eisenstein sur Ivan le Terrible (à version franchement antitsariste, ce qui contrastait avec les versions postérieures) — Je n'oublierai jamais le regard brûlant, l'éloquence dynamique et corrosive de ce rebelle intransigeant que fut toujours Nicolas... expulsé de France en 1929, emprisonné en Belgique où il avait été renvoyé, participant à tous les rassemblements révolutionnaires, bafouant toutes les polices, y compris les services d'ordre staliniens. Avec sa compagne Ida Mett il fut jusqu'à la fin l'incarnation provocatrice de l'anti-Staline mais aussi le négateur irréductible dont les interventions bouscullaient nos compromis, notre prudence, notre souci de l'efficacité immédiate. Certes, parmi nous, certains le supportaient mal, car son commerce n'était pas facile, et il contestait toujours même ce qui nous paraissait légitime.

En 1936, combattant au début de la guerre civile espagnole, il critiqua par exemple les compromis acceptés par les anarchistes — et j'entendis Louzon lui-même lui reprocher son absence de réalisme. Mais nous n'avons pas le droit d'oublier qu'il fut parmi nous le premier à dénoncer les impostures du « socialisme soviétique »... et à prévoir les monstruosité staliniennes. Lui aussi mérite de compter parmi les personnalités légendaires qui figurent dans l'histoire de la « R.P. »...

Au cours de la dernière décennie, avant la Seconde Guerre mondiale, deux autres témoins irréfutables de la réalité soviétique vont tenir des chroniques régulières dans la « R.P. » : M. Yvon et Victor Serge. Nous les évoquerons dans un prochain chapitre...

(à suivre)

Roger HAGNAUER.

CHRONIQUE ANTICLÉRICALE : ILS ONT TUÉ JAURÈS !

Dans sa réunion du 18 octobre, le bureau exécutif du parti socialiste a adopté la déclaration suivante : « L'élection du cardinal Wojtyla, archevêque de Cracovie, à la tête de l'Eglise catholique est un événement de grande portée par lequel l'Eglise affirme sa dimension universelle. »

« Les qualités qui sont reconnues à l'homme, l'action et les écrits du cardinal Wojtyla permettent de voir dans le pape Jean-Paul II une personnalité d'ouverture et de paix. Le parti socialiste adresse ses vœux au nouveau pontife POUR L'ACCOMPLISSEMENT DE SA MISSION ».

Le parti de Jaurès encensant l'évêque de Rome ! On croit rêver ! « Deux forces se disputent aujourd'hui les consciences — écrivait pourtant l'apôtre du socialisme — la tradition qui maintient les croyances religieuses et philosophiques du passé ; la critique aidée de la science... » Il est vrai que le philosophe que n'effarouchait pas l'idée de Dieu refusait l'hypocrisie actuelle qui confond anticléricalisme et antireligion...

Mais me direz-vous camarades, le problème est dépassé, nous ne sommes plus au temps du « petit père Combes ». Soyons rigoureux, s'il vous plaît ! L'Eglise romaine a-t-elle renoncé à détenir seule la vérité ? Accorde-t-elle que l'enfant — promesse d'humanité — appartienne à lui-même ?

Observons les faits. Pour Léon XIII, la liberté — oh ! pas même celle de l'enseignement, celle des cultes — c'était « une dépravation de la liberté ». Un progrès a été réalisé : le dernier concile a reconnu la liberté religieuse (celle de pratiquer la religion de son choix) mais non la liberté de conscience (celle d'être croyant, athée, ou agnostique c'est-à-dire d'affirmer ou de nier l'existence de Dieu ou d'invoquer son ignorance en la matière) et suggérer que cette dernière qui est un droit pour chaque homme est toujours une hérésie. Pour Rome, les propos qu'exprimait Mgr de Ségur, voici quelque quatre-vingts ans ne sont pas périmés : « Le devoir de l'Etat — écrivait le prélat — est d'assister l'Eglise dans le travail de l'éducation et de l'enseignement publics... Il peut confier l'enseignement à toutes sortes de personnes mais toujours à la condition que l'Eglise, seule dépositaire de la foi et des intérêts du Christ et des âmes, surveille l'enseignement, empêche l'erreur de s'y glisser sous prétexte de science ou de littérature ou d'histoire et puisse trouver dans ses maîtres ses auxiliaires pour la grande œuvre dont Dieu l'a chargée ».

Depuis, la doctrine catholique n'a pas changé. Ainsi l'encyclique *Divini magistri* à l'issue de la Première Guerre mondiale rappelait : « La famille reçoit... du créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant... Mais il ne suit pas de là que le droit à l'éducation des enfants soit chez les parents absolu ou arbitraire, car il reste inséparablement subordonné à la fin dernière et à la loi naturelle et divine... De par la nature, les parents ont le droit de former leurs enfants, mais ils ont, en plus, le devoir de mettre leur instruction et leur éducation en parfait accord avec la fin pour laquelle ils les ont reçus par un bienfait de Dieu... L'éducation appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre supranaturel... »

Cette idée sur laquelle l'Eglise romaine n'est

jamais revenue, nous la retrouvons clairement exprimée dans la revue catholique « Verbe » d'octobre 1955 : « L'enfant n'appartient que relativement à ses parents, il appartient absolument à Dieu, donc à l'Eglise. En bref, pour mener à bien l'œuvre éducative — dont l'objet suprême est la conquête par l'enfant de la Grâce ici-bas, de la Gloire éternelle dans l'autre vie — la famille sans l'Eglise, n'aurait ni la lumière ni la force adaptées à cette fin. L'Eglise dispose de cette lumière et de cette force (...) Loin d'aliéner, si peu que ce soit, leur liberté, les parents trouvent dans leur soumission même à l'Eglise, des remèdes, une lumière, une économie de temps et de moyens, bref une incomparable liberté. »

Les choses ont-elles changé depuis le temps où un Ferdinand Buisson constatait que « l'immense majorité des Français acceptait ce postulat, cet axiome sous-entendu que dans ce pays, il y a deux jeunesse : l'élite et la masse » ? Les lois Marie, Barangé, Debré, Royer et Guermeur permettent de penser qu'elles se sont plutôt aggravées. Aujourd'hui comme hier « il n'y a qu'un critère, qu'un mode de différenciation : l'argent » dont le règne entraîne une immense déperdition, un gaspillage injuste des esprits. L'émancipation intellectuelle intéresse donc le prolétaire parce qu'elle est inséparable de son émancipation économique.

Nos socialistes l'oublieraient-ils par souci électoraliste ? De Giscard ordonnant la mise en berne des drapeaux des écoles pour la mort de Jean-Paul I^{er} à Mitterrand congratulant Jean-Paul II, la boucle est bouclée ! L'Eglise n'a pas renoncé à son rôle missionnaire « Ouvrez toutes grandes les portes au Christ. N'ayez pas peur » recommande le nouveau pape... Faut-il enterrer la pensée de Jaurès, camarades, ou continuer à croire que « ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable conquis par l'homme à travers tous les préjugés, toutes les souffrances et tous les combats, c'est cette idée qu'il n'y a pas de vérité sacrée, c'est-à-dire interdite à la pleine investigation de l'homme ; ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit, c'est qu'aucune puissance ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir et aucun dogme, ne doit limiter le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la race humaine ; c'est que l'humanité dans l'univers est une grande commission d'enquête dont aucune intervention gouvernementale, aucune intrigue terrestre ou céleste ne doit jamais restreindre ou fausser les opérations ; c'est que toute la vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge ; c'est que jusque dans les adhésions que nous donnons notre sens critique doit toujours rester en éveil et qu'une révolte secrète doit se mêler à toutes nos affirmations et à toutes nos pensées ; c'est que si l'idée même de Dieu prenait une forme palpable, si Dieu lui-même se dressait visible sur les multitudes, le premier devoir de l'homme serait de refuser l'obéissance et de le traiter comme l'égal avec lequel on discute, mais non comme le maître que l'on subit. » Roger Fajardie dans « L'Unité » du 27 octobre note que « le nouveau pontife — un homme d'esprit libéral (?) a lancé un appel qui ne pourra pas rester sans écho ». C'est le contraire que je souhaite.

Jean MOREAU.

PEUT-ON ENCORE ÊTRE SYNDICALISTE ?

Il est bien vrai que les impressions de jeunesse sont ineffaçables. Dès l'enfance, mon entourage familial, mes lectures avaient fait de moi ce que je suis resté. Venu jeune homme à Paris, mes amitiés dans le mouvement anarcho-syndicaliste et surtout ma longue intimité avec Christian Cornelissen, militant exemplaire, la probité faite homme, m'avaient ancré dans les idées que défend encore aujourd'hui la « R.P. » Pour mes 16 et 18 ans, les animateurs de la C.G.T. d'alors étaient les héros de la Révolution. Un peu plus tard, devenu rédacteur à la *Bataille syndicaliste*, je me fis, à les côtoyer, un jugement plus objectif, tout en étant impressionné par la grande force morale qu'ils représentaient.

Mais le journalisme n'était pas ma vocation, et je quittai la France en 1927 pour me faire enseignant en Extrême-Orient. Quoique je ne fusse pas préparé à cette profession, j'y réussis mieux que bien des professionnels, peut-être parce que je l'abordais avec un esprit neuf ; un peu aussi par l'absence totale d'une attitude de supériorité devant mes élèves « de couleur ». Pendant vingt-cinq ans, je perdis tout contact avec le mouvement ouvrier, et à mon retour, en 1952, le monde d'entre les deux guerres avait disparu et je ne connaissais presque plus personne. Dix ans suffirent à peine pour me réadapter. Je me retrouvais avec les convictions que je n'avais jamais perdues, et c'est avec les camarades syndicalistes que je me sens en meilleure communauté d'idées. Mes excuses pour ce que ce préambule a de trop personnel.

Cependant, le monde continue à changer, et même de plus en plus vite. Et j'en viens à me demander si notre foi syndicaliste n'est pas une chose du passé, si elle répond bien aux nouvelles nécessités de ce monde en rapide évolution. Plus précisément, la lutte quotidienne pour de meilleures conditions de travail est-elle toujours l'impératif numéro un ? D'où mon titre blasphématoire.

Reconnaissons d'abord que la lutte pour un salaire toujours plus élevé, quoique inévitable, n'est qu'un leurre dans la mesure où elle cadre avec la philosophie du capitalisme, qui exige une production en constante expansion pour satisfaire des besoins toujours accrus. Nous savons maintenant que cette politique capitaliste de surproduction pour la multiplication des besoins est un des facteurs conduisant le monde à sa perte. Mais comment le mouvement syndical pourrait-il contrecarrer cette course suicidaire ? Retenons simplement que s'il y a des luttes ouvrières fécondes, il y en a aussi qui ne le sont pas.

C'est malheureusement avec un grand retard que j'ai pris connaissance de l'excellent « A bâtons rompus » de janvier dernier de Gallienne. J'en encadrerais volontiers le dernier paragraphe et en retiens en particulier ces lignes : « ... si nous laissons la société capitaliste subsister, nous courons vers les pires catastrophes, la guerre mondiale, la pollution décuplée, la barbarie généralisée... conséquences d'une société basée sur le profit. » Tout y est, tout ce qui dépend de l'action syndicale... et tout ce qui la dépasse ! Par exemple le problème de la pollution, dont chacun de nous est peu ou prou responsable, ne serait-ce que par le gaspillage de l'eau potable,

qui ne tardera pas à manquer si la consommation en continue à croître dans les mêmes proportions.

Ce n'est pas ici le lieu de faire un exposé écologique. Yvette Grilo a éloquentement traité le sujet dans plusieurs numéros de la « R.P. ». Elle a seulement négligé de nous dire en quoi la foi écologique affectait le syndicalisme. Y aurait-il antinomie entre les deux ? Certes non, mais rendre le monde vivable sous l'angle économique et social suffit amplement à l'action syndicale. Le rendre vivable du point de vue physique et moral n'est plus de son domaine. Qui se préoccupait, il y a seulement quinze ou vingt ans des dangers de l'énergie nucléaire, de la pollution des océans ? Il y a là une prise de conscience toute récente.

Si, comme le fait s'est souvent vérifié, la tendance qui se fait jour à présent aux U.S.A. préfigure notre avenir européen, il faudrait s'attendre chez nous, dans les vingt prochaines années, à un vaste mouvement de refus de la grande entreprise tyrannique et de tout gigantisme générateur de bureaucratisme et de domination des appareils, de refus de toute structure de pouvoir et même du tout parti politique, symbole de l'oppression étatique, et de refus de toute spéculation capitaliste (promoteurs...) funeste à l'environnement, comme de refus du gaspillage, notamment dans l'industrie.

En revanche, on assisterait à une vague d'auto-organisation et d'autogestion sur le plan territorial comme sur le plan industriel, à la floraison de modestes coopératives non bureaucratismées, de petites entreprises fécondes en innovations, à la recherche de sources d'énergie permanentes et non polluantes (soleil, eau, vent...), ainsi qu'à la généralisation des techniques douces. Si l'on peut voir là les traits essentiels d'une société libertaire écologique, ce qui n'est certes pas pour nous déplaire, on y cherche en vain la place du syndicalisme en dehors de l'autogestion industrielle.

Bien sûr, la France de l'an 2000 ne sera pas entièrement conforme à ce schéma, puisque les données de base sont loin d'être identiques à ce qu'elles sont aux Etats-Unis. Il n'en est pas moins valable dans ses grandes lignes.

En somme, l'action syndicale conservera sa valeur pour changer les rapports de production, mais ne pourra à elle seule assurer le passage à une société libertaire respectueuse des ressources naturelles. Si aucun syndicat ne manque d'agir contre les nuisances industrielles qui menacent ses membres, on le voit mal, en revanche, partir en guerre contre les pollutions causées à l'environnement dans leur travail ou pour imposer les techniques douces et les sources d'énergie de remplacement. Cela risquerait d'aller à l'encontre de leurs intérêts immédiats. Les syndicats feront leur part en luttant à fond pour une réduction radicale de la durée du travail et pour imposer à la fois le salaire unique et l'autogestion dans les entreprises — cette autogestion à laquelle on donne force coups de chapeau, en attendant sans doute qu'elle tombe du ciel par décret du pouvoir central ! Ce sera un pas décisif vers la société égalitaire.

Quant au combat pour la réduction des besoins artificiels suscités par le capitalisme, contre la surproduction et la surconsommation de marchandises

de pacotille, contre la domination de la bureaucratie et des appareils, contre les mille et un dangers menaçant la santé de l'homme et les ressources naturelles, il devra être pris en charge par une infinité de groupements locaux, au sein desquels les syndicats s'honoreront de compter leurs représentants. C'est là un combat tout aussi nécessaire, sinon plus urgent, que le combat syndical.

Peut-on encore être syndicaliste ? Assurément, comment pourrait-on ne plus l'être ? A condition que le syndicat ne se fourvoie pas dans la poursuite des seuls avantages matériels et des luttes catégorielles. Mais il faut en prendre son parti : la révolution n'est plus seulement prolétarienne.

Jacques RECLUS.

DES PROLÉTAIRES NE SONT PAS DES OUVRIERS

A la suite d'un exposé oral fait, début octobre, à la réunion mensuelle de l'Union des Syndicalistes, et qui n'était, lui-même, que le survol rapide d'une étude à paraître prochainement dans les CAHIERS DE SPARTACUS, il m'a été demandé d'en donner un aperçu par écrit. Il m'est seulement possible, dans ces colonnes, de montrer comment a été abordée ma recherche à propos de l'exploitation de tous ceux qui, dans le prolétariat, ne sont pas des ouvriers travaillant pour l'industrie.

Dans le monde entier il y a, d'une part, des gens aisés, riches et extrêmement riches et, d'autre part, des gens modestes, pauvres et extrêmement pauvres ; ce dernier ensemble sera appelé ici le *prolétariat*. Le prolétariat est donc défini, ici, d'après un niveau dans l'échelonnement de la richesse. Sans doute, il n'existe pas, d'un niveau à l'autre, de frontières parfaitement délimitées ; néanmoins entre l'ensemble des gens aisés, riches et extrêmement riches d'une part, le prolétariat de l'autre, la différence de niveau de richesse est telle qu'elle se distingue nettement et incontestablement. Il est vrai qu'on voit couramment des gens tomber dans le prolétariat ou en sortir ; mais la richesse ne cesse pas pour autant d'être échelonnée, d'avoir des niveaux supérieurs et inférieurs. Pour que l'ensemble des gens qui occupent les niveaux supérieurs s'y maintienne perpétuellement, il faut que des systèmes économiques offrent des possibilités de se servir de la richesse pour la renouveler aux dépens de ceux qui sont aux niveaux inférieurs et qui s'y trouvent ainsi maintenus. Tout système socio-économique offrant ces possibilités sera appelé ici *système d'exploitation*.

Quand on a groupé les gens d'après leur niveau de richesse (ou de pauvreté), on s'est servi d'un critère économique ; et pour comprendre le fonctionnement d'un système d'exploitation, il faut aussi considérer le genre d'activité économique. Actuellement les personnes qui ont une activité économique sont : les *employeurs*, leurs *employés*, les *travailleurs indépendants* et les *travailleurs familiaux* ; à eux tous ils forment ce qu'il est convenu d'appeler la Population Active. Celle-ci se définit comme l'ensemble des personnes qui ont une profession lucrative. On remarquera que cette définition, usuellement admise à l'heure actuelle dans toutes les Sciences Humaines, prend pour critère le gain d'argent. C'est pourquoi les femmes au foyer, du fait qu'elles ne gagnent pas d'argent et malgré toutes leurs activités économiquement utiles, sont exclues de la Population Active. Il serait pourtant normal de les y inclure, ne serait-ce qu'en les assimilant à des travailleurs familiaux.

L'ensemble des Activités Economiques a été partagé en plusieurs Secteurs : on peut en énumérer six ou sept : l'Agriculture, l'Industrie, le Commerce,

la Fonction et les Services Publics, les Professions Libérales (médicales, paramédicales, juridiques, religieuses, littéraires, artistiques, etc.), les Emplois Domestiques (où on inclura les Femmes au foyer), et on peut ajouter les Professions Inavouables (dont les effectifs s'accroissent actuellement). Comme le caractère lucratif des professions est un critère qui a servi à définir la Population Active, il est intéressant de considérer les formes de revenus dans les différents Secteurs. On s'aperçoit alors que ces formes de revenus portent originellement des noms différents, et cela à juste titre parce que ce sont des revenus de nature tout à fait différente ; il s'agit toujours de gains d'argent mais acquis différemment. Pour prendre quelques exemples, il est question d'honoraires ou de cachets dans les Professions Libérales, de casuels ou même d'aumônes pour le clergé catholique ; de traitements et d'indemnités dans la Fonction Publique (de solde pour les militaires) ; de profits et de salaires dans l'Industrie ; de bénéfice net dans le Commerce...

Si les conditions d'obtention d'un revenu, autrement dit si la nature des revenus était le seul critère estimé suffisant pour définir la notion de *classe sociale*, on pourrait dire que la Population Active comporte un grand nombre de classes sociales et que le prolétariat pour sa part compte aussi beaucoup de *classes sociales*. Mais comme c'est en prenant plusieurs critères — pas toujours les mêmes ni toujours objectifs — qu'on interprète habituellement la locution « classe sociale », son emploi dans le sens défini ci-dessus soulèverait inévitablement un inutile débat de terminologie. Disons donc plutôt que le prolétariat mondial contient de nombreuses « catégories » nettement distinctes par la *nature des revenus* et que la classe ouvrière industrielle, la Classe Ouvrière proprement dite constitue seulement une de ces « catégories ».

A l'échelle mondiale les effectifs de la Classe Ouvrière proprement dite n'ont jamais cessé de s'accroître, c'est un fait avéré en dépit de tous ceux qui le nient aveuglément ou à dessein. Néanmoins si l'on considère — toujours à l'échelle mondiale — la Population Active officielle et si on pouvait en défalquer les gens aisés, riches et extrêmement riches, de façon à n'avoir que le Prolétariat, auquel on joindrait celles des « femmes au foyer » qui sont de condition modeste, pauvre et extrêmement pauvre, le dénombrement de la Classe Ouvrière internationale permettrait d'avancer que, malgré l'accroissement *aussi bien relatif qu'absolu* de ses effectifs, il n'y a encore, probablement, pas plus que vingt ouvriers d'industrie, peut-être moins, pour cent prolétaires. Cela signifie qu'approximativement un peu plus ou un peu moins de 80 % de prolétaires appartiennent à des « catégories » où la nature des revenus n'est pas — pas du tout ou pas tout à fait —

la même que celle du salaire ouvrier dans l'industrie. Ces quelque 80 % de prolétaires se trouvent donc placés dans la partie inférieure de l'échelle de la richesse par le fonctionnement de *systèmes d'exploitation* qui ne sont pas — pas du tout ou pas tout à fait — les mêmes que celui des ouvriers, lequel est, comme chacun le sait, le système capitaliste.

Mais on sait aussi qu'il y a seulement moins de trois siècles que le machinisme, en provoquant une « révolution industrielle », a donné le jour au capitalisme doté, dès sa naissance, du système d'exploitation qui lui est propre et qui consiste à soutirer de la plus-value aux gens qui travaillent à fabriquer des marchandises. Cela ne peut se faire qu'avec des ouvriers juridiquement « libres » de vendre leur capacité de travail, et sur un marché où jouent « librement » l'offre et la demande. Ces libertés n'ont été acquises, dans les plus anciens pays industrialisés, qu'au prix des révolutions sanglantes qui ont marqué le début de l'époque contemporaine.

Auparavant, et pendant des millénaires, d'autres systèmes ont exploité les prolétaires. Ces systèmes sont ceux de l'Economie Agraire, de l'Economie Marchande, de l'Economie Domestique, de l'Economie Sauvage (lois de la jungle) ou encore l'emploi *systématique*, comme agents économiques, de la violence ou de la contrainte légales. Cependant, fille de l'Economie marchande, l'Economie capitaliste industrielle n'a pas fait mourir sa mère lors de la rupture du cordon ombilical : l'Economie Marchande se porte mieux que jamais, elle règne sur l'activité commerciale universelle, en utilisant toujours et partout son système spécifique d'exploitation, l'obtention du *bénéfice net* soutiré, non au producteur, mais au client. De même tous les autres systèmes d'exploitation subsistent et chacun d'eux continue de fonctionner, avant tout dans le Secteur d'Activité Economique auquel il s'est adapté spécialement, de temps immémorial. Ainsi, nulle part dans le monde, l'Agriculture n'est séparable de l'Economie Agraire dont le système d'exploitation procure la *rente foncière* ; dans tous les foyers — qu'il s'agisse des familles tribales ou de monogamie restreinte — l'Economie Domestique a adapté son système d'exploitation (l'inégalité dans la répartition des biens et des travaux au sein de la collectivité familiale) ; tous les Etats, c'est-à-dire l'ensemble des corps politiques, judiciaires, policiers, militaires, des fonctionnaires civils et des agents des Services Publics, vivent des *impôts et contributions* qui, comme les termes l'indiquent formellement, sont des *tributs, imposés* par la force des lois, ou plutôt par les lois de la force, la contrainte légale étant un système d'exploitation économique. On constate donc qu'il y a coexistence de plusieurs systèmes économiques d'exploitation et que chacun d'eux concerne plus spécialement un Secteur d'Activité assez précis, le Secteur de l'Industrie étant le domaine privilégié du système capitaliste qui y a pris naissance.

Cela ne signifie pas que chaque système reste confiné dans un Secteur déterminé : le système capitaliste s'est montré aux yeux des gens aisés, riches et extrêmement riches, si avantageux qu'ils veulent l'introduire dans tous les Secteurs. Mais comme ce système ne fonctionne normalement que dans la production industrielle, il leur faut industrialiser tout ce qui est industrialisable. C'est pourquoi on a vu des industriels s'intéresser avec succès aux

produits alimentaires, à la pêche maritime (conçue comme une industrie extractive), dans une certaine mesure à l'agriculture et l'élevage, ou bien encore, dans les arts, au cinéma, à la musique enregistrée, électronique, etc. Bien entendu cette expansion du capitalisme rencontre des obstacles : on ne peut pas encore et il n'est pas sûr qu'on puisse tout industrialiser ; d'autre part l'automation représente une menace contre l'obtention du profit tiré de l'exploitation des ouvriers ; et en même temps que l'écologie se dresse contre le développement insensé de l'industrialisme capitaliste, celui-ci affronte la résistance des bénéficiaires des autres systèmes d'exploitation implantés dans les différents secteurs.

Néanmoins, grâce aux progrès vertigineux des techniques industrielles qu'il favorise et qui le favorisent, le système capitaliste se propage en toutes directions, plus ou moins vite, soit réellement par des industrialisations, soit fictivement en suscitant des imitations, la plupart purement formelles ou même simplement verbales : on en est ainsi arrivé à dire que toutes les sortes de revenus des exploités peuvent être *assimilées* à du profit industriel, toutes les sortes de revenus des exploités à du salaire d'ouvrier.

Beaucoup de militants croient que ces amalgames permettent une simplification des antagonismes sociaux et contribuent à unifier le mouvement prolétarien : craignant de « diviser » le prolétariat en procédant à son analyse, ils ne souhaitent pas le savoir composé de « catégories » présentant entre elles des différences fondamentales dues à la diversité des systèmes d'exploitation. Ils préfèrent *ramener* tous ces systèmes à un seul, les assimiler tous à celui qui sévit dans la production industrielle, c'est-à-dire au système capitaliste et les confondre avec lui. Mais c'est s'interdire de comprendre comment, par quels mécanismes sont exploités la plupart des travailleurs modestes, pauvres et extrêmement pauvres, tous ceux qui ne sont pas des ouvriers d'industrie, et qui constituent plusieurs « catégories » fondamentalement différentes entre elles par la nature des revenus.

La classe ouvrière industrielle, bien qu'elle soit la « catégorie » de prolétaires la plus importante et la plus en expansion, n'a pas à placer sous son protectorat les autres prolétaires qui sont l'immense majorité : il n'est pas en effet en son pouvoir de faire face à toutes les sortes d'exploiteurs ni de son ressort de s'attaquer à tous les systèmes d'exploitation. Les exploités ne formant pas plus que les exploités un ensemble homogène, chaque « catégorie » de prolétaires est amenée à affronter, dans son propre secteur d'Activité Economique, la « catégorie » d'exploiteurs qui lui est directement antagoniste, et à s'attaquer, par conséquent, au système particulier qui fait spécialement son exploitation. Dans ces affrontements inévitables qui ne sont rien d'autre que la *lutte des classes*, toutes les « catégories » de prolétaires se trouvent concernées, aucune ne peut se substituer à une autre ni lui indiquer des objectifs et encore moins lui imposer des directives. Cela ne signifie pas que les actions et initiatives des diverses « catégories » du prolétariat ne puissent pas être consciemment et intelligemment coordonnées puisque, au contraire, c'est leur convergence qui est définie dans le « but final » révolutionnaire, l'abolition de *toutes* les formes d'exploitation.

Simon RUBAK.